



L'Écho du Coquelicot



Octobre 2018

Edito

En 18 mois, le PLU a été « bouclé », en s'appuyant sur le travail mené par l'équipe précédente : le fruit de l'implication des élus, qui n'ont pas ménagé leurs efforts, et de la volonté politique d'aboutir à un document largement partagé. C'est un fait, les citoyens attendent de leurs élus qu'ils travaillent ensemble pour le bien commun. Ce qui a été le cas sur le dossier du PLU jusqu'au conseil municipal du 17 octobre dernier qui a vu le groupe de l'ancien maire faire volte-face et voter contre l'approbation du PLU.

Cette péripétie politicienne est finalement sans importance. L'important, c'est que le PLU ait été construit dans un esprit d'ouverture. Cet outil va permettre de bâtir sereinement le Longpont de demain. Avec toujours la méthode de co-construction des nouveaux quartiers avec les habitants.

Pierre Vibet
Président d'EPL



Un PLU très consensuel

Malgré le retournement de dernière minute d'un des trois groupes d'opposition, le PLU a été définitivement adopté. Un document qui a fait l'objet d'un large consensus.

Le 17 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) par 26 voix pour et 2 contre (une élue était absente). Seule surprise, le vote contre du groupe Unis pour Longpont qui avait pourtant voté pour l'arrêt du PLU neuf mois auparavant (voir brève page 2).

Ce vote marque la fin d'une longue période d'élaboration (de 2008 à 2014) puis de révision du PLU. Rappelons qu'en mars 2017, la nouvelle majorité municipale a décidé de poursuivre la révision du PLU engagée par l'équipe précédente, travaillant même de concert avec cette dernière. Ce qui avait abouti à un vote unanime du conseil municipal de l'arrêt du PLU en décembre 2017. S'en est suivie une validation par les différentes parties prenantes (État, architecte des bâtiments de France, agglomération, chambre de commerce, chambre d'agriculture, etc.), puis une enquête publique. Au cours de cette dernière, une trentaine de remarques seulement ont été collectées par le commissaire enquêteur. Un nombre très faible qui témoigne de la qualité de la concertation menée.

À noter la démarche constructive de deux des trois groupes d'opposition qui ont clairement montré leur sens de l'intérêt général. Même si le dernier mot revient à la Préfecture qui doit le valider, Longpont dispose désormais d'un outil pour construire son avenir.

Plan
local
d'urbanisme

Un vote opportuniste ?

Les deux élus d'Unis pour Longpont, le groupe de l'ancien maire, ont réussi le tour de force de voter de façon contradictoire à 9 mois d'intervalle. Le 13 décembre 2017, ils votent pour l'arrêt de projet, 1^{ère} étape du PLU ; le 17 octobre 2018, ils votent contre son approbation, après l'avoir approuvé en commission 10 jours auparavant.

Avec des arguments qui laissent pantois. Ainsi, ils reprochent le manque de protection des sources dans le PLU. La loi interdit désormais d'obliger à repérer les réseaux dans les PLU. Le texte proposé dans l'arrêt était mot pour mot celui proposé par l'ancienne municipalité. Suite à l'enquête publique, il a été amélioré en conseillant fortement un repérage des réseaux. De là à penser que la campagne municipale est déjà lancée...

Les Folies : un lourd héritage

Le chantier des Folies a provoqué de graves désordres dans le réseau des sources. La faute au promoteur qui, malgré tous les avertissements sur cette zone d'où partent quatre réseaux de sources, n'a pas pris la mesure du problème. Sans doute aurait-il fallu exiger du promoteur qu'il localise précisément les réseaux ? Ce que l'ancienne municipalité n'a pas fait dans le permis d'aménager qu'elle a signé le 27 septembre 2015.

Par référé devant le tribunal d'instance d'Evry, la municipalité a obtenu la nomination d'un expert indépendant chargé de faire le diagnostic des réseaux et de proposer des solutions.

Carna'vélo : le carnaval écolo

À noter sur vos tablettes, le 30 mars 2019, le Carna'vélo de Longpont clôturera le Festival Bulle d'Air. Vous êtes invités à vous déguiser et à participer à la parade sur un vélo décoré. N'hésitez pas à vous grouper par quartier, la municipalité peut mettre un local à disposition pour la décoration de vos vélos.

Contact : Silvia Thiebault,
06.19.34.44.34,
s.thiebault@mairie-longpont91.fr

Des nouvelles des ateliers

Sécurité/vidéoprotection : L'atelier est arrivé à la conclusion que la commune n'avait pas les moyens de « s'offrir » un système de vidéoprotection efficace, d'autant que la subvention réclamée par l'ancienne municipalité a été refusée.

Le groupe a donc décidé d'engager une démarche de participation citoyenne. Une réunion publique est prévue à ce sujet.

En outre, l'atelier propose d'expérimenter un système de caméra mobile. Une caméra devrait être achetée en 2019.

Éclairage public : L'atelier a choisi le quartier des Echassons pour expérimenter des solutions d'éclairage respectueuses de l'environnement et moins consommatrices d'énergie. Un questionnaire a été adressé aux habitants pour mieux comprendre leur perception. Une réunion de restitution est prévue avec les services de l'agglomération pour lancer l'expérimentation.

Déplacements : L'atelier a décidé de travailler dans trois directions

- l'élaboration d'un questionnaire pour mieux évaluer les besoins des Longipontains ;
- la promotion des applications de co-voiturage pour les déplacements domicile/travail ;
- l'expérimentation des pistes cyclables à contresens, un rendez-vous est fixé avec les services de l'agglomération.

Rue Darier : Les panneaux d'interdiction aux 3,5 tonnes ont été installés à toutes les entrées de ville, ce qui permet à la police municipale de verbaliser les contrevenants. En 2019, l'agglomération va étudier la faisabilité d'un trottoir unique (plus large que l'existant) du côté le plus habité de la rue, et chiffrer le projet.

Projet Biron : Le groupe se réunira fin novembre pour étudier les nouvelles propositions suite au premier chiffrage du projet d'aménagement présenté en juillet dernier. Il s'agit d'arbitrer entre plusieurs hypothèses : nombre de logements, aménagement, surface et équipement du parc, etc.

Projet Grands Echassons : L'atelier est en stand-by, en attendant le retour des études paysagères, de circulation et urbanistiques réalisées et payées par l'agglomération.

Jardin du 50 : Les arbres fruitiers devraient être plantés courant novembre. Le jardin a produit cet été ses premiers légumes notamment des tomates. Trois groupes d'enfants sont déjà venus découvrir le jardin et des animations pédagogiques vont se poursuivre en lien avec d'autres partenaires... Des portes ouvertes sont prévues courant novembre !